

teur, l'administration des affaires du pays par le Parlement est la plus grande entreprise du Canada et nous devrions donner un bon exemple au pays en n'achetant que des produits canadiens. Si l'on achète des produits américains parce qu'ils se vendent meilleur marché, il nous faut donc relever le tarif douanier. J'affirme que si des députés ou des ministres fabriquaient des porte-plume, des crayons ou des règles, on n'en aurait jamais acheté aux Etats-Unis. L'acheteur du Gouvernement a une raison pour acheter en dehors du pays. C'est soit une tradition, soit de l'entêtement. Si c'est une tradition, pour l'amour de Dieu, monseigneur le ministre des plumes et des crayons, mettez-y fin. Si c'est de l'entêtement, je ne puis que dire ceci: si l'acheteur pense qu'on pourrait prendre sa tête pour en faire des plumes et des crayons, qu'il n'ait crainte; sa tête n'est pas en bois, mais en os pétrifié.

Ce n'est pas tout. Il n'y a pas longtemps, je voyageais sur les chemins de fer Nationaux avec un de mes amis. Dans le wagon-restaurant, nous demandons des confitures. On nous a donné un produit de la maison Sprague, Warner and Company, de Chicago. Porter de l'eau à la rivière n'est rien à côté de cela. Monsieur l'Orateur, celui qui achète des confitures à l'étranger, quand on en fabrique des millions de livres au pays, devrait être enfermé à l'asile des aliénés, dans une cellule capitonnée pour le protéger; puis l'on pourrait rendre la liberté à sept des pires pensionnaires de cette institution et celle-ci aurait encore son compte.

En terminant, j'affirme que nous luttons pour obtenir un tarif qui accordera une protection convenable aux cultivateurs, qui développera nos industries, en particulier celles de l'automobile, du sucre de betterave et de la laine et donnera la plus grande prospérité possible à la masse du public.

M. F.-G. SANDERSON (Perth-Sud): Monsieur l'Orateur, j'espère que la Chambre écoutera avec indulgence les quelques paroles que je désire prononcer à propos du budget. En premier lieu, je félicite le ministre des Finances (l'honorable M. Robb) de son exposé budgétaire. On peut dire en toute justice et franchise que c'est un budget à l'avantage de la masse de notre population et de nature à favoriser son bien-être et en somme c'est la masse populaire qui est le plus ferme soutien de tout pays.

Le budget contient peut-être, la nouvelle la mieux accueillie que ce Dominion ait reçue depuis plusieurs années. Au cours des sept ou huit années d'après-guerre, le marasme se fit sentir dans le commerce, non pas au Canada seulement, mais dans tout l'univers. Les ré-

centes déclarations du ministre des Finances laissent voir toutefois que, pour les affaires, au Canada, notre pays revient à la lumière du fonds du brouillard qui l'enveloppait. Il a pu nous annoncer que le volume du commerce national s'est grandement accru et, ce qui est de plus d'importance, que la dette publique a été diminuée d'une somme atteignant quelque chose comme 23 millions. Même encore plus importante a été la nouvelle d'une réduction bien tranchée des impôts dont bénéficieront les petits salariés et ceux dont les ressources sont limitées. C'est pourquoi, monsieur l'Orateur, j'affirme que le budget qui vient de nous être soumis est le plus réconfortant des budgets déposés dans cette Chambre depuis bien des années.

Les honorables députés de l'opposition, du moins la plupart d'entre eux, qui ont participé à ce débat ont reconnu bien à contre-cœur que le commerce du Canada s'était amélioré, que la situation financière du pays avait repris plus de vigueur au cours de ces deux dernières années, mais ils sont tous unanimes à attribuer cette amélioration à la Providence. Hier après-midi l'honorable député de Battleford-Nord (M. McIntosh) a fait allusion à cela, mais, avant qu'il eût prononcé son discours, j'avais recueilli quelques notes sur le même sujet, et quoique cela devienne une redite, je vais de nouveau en entretenir la Chambre. Prenant la parole après l'exposé budgétaire le 15 avril, l'honorable député de Wellington-Sud (l'honorable M. Guthrie) reconnut que les affaires allaient mieux au Canada, mais, selon lui, le mérite en revient à la divine Providence. C'est dans le même sens que s'est exprimé l'honorable député de Fort-William (l'honorable M. Manion), seulement il est allé plus loin. A ce sujet je dirai—je ne fais pas cette observation en mauvaise part et j'espère que ce n'est pas trop oser de la part d'un député nouveau—que, selon moi, quand ce dernier prend la parole à la Chambre, il est bien plus outré qu'aucun autre de ses collègues de la gauche. Pour le bénéfice de la députation, je relèverai les observations faites par l'honorable député de Fort-William à ce propos. A la page 2741 des *Débats* du 20 avril on fait dire ce qui suit à l'honorable député:

J'admets que le Gouvernement a été heureux; que la Providence, en donnant au Canada une telle abondance de récoltes, s'est montrée bienveillante envers le Gouvernement. Mais, dit-on il y a une Providence pour les ivrognes et je suppose que la même Providence prend soin des gouvernements enivrés du désir de rester aux affaires en dépit de la volonté populaire.

(Exclamations.)

Quelques députés de la gauche s'exclament. Je suis fort aise d'obtenir cet aveu de leur part. En réponse à l'honorable député de Fort-William, je dirai que nous de la droite